

Compte-rendu du 2ème Conseil d'école du 20/03/2018

Présents : Messieurs BOUCHER Philippe (maire) et DUROYAUME Maxime (parent d'élève). Mesdames CHANVIN Caroline (parent d'élève), BARRIOT Maryse (conseillère municipale), BRUYER Evelyne (adjointe au maire), DUJOLS Camille (enseignante) et LITTIERE Charlène (enseignante et directrice).

Absents excusés : Madame BOUCHAIN Pascale (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Messieurs CUDEL Christophe (parent d'élève) et AOUINA Sami (parent d'élève).

Ouverture du conseil d'école et rappel des règles de celui-ci :

La directrice rappelle le rôle du conseil d'école : « il réunit les représentants de la communauté éducative. Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école ». Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école,
- deux élus
- les maîtres de l'école,
- un des maîtres du RASED,
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école,
- l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Bilan des actions pour le financement de la coopérative scolaire :

Les enseignantes rappellent que les bénéfices de la coopérative scolaire servent à financer les sorties scolaires, les projets pédagogiques et l'achat de certains matériels pédagogiques.

- **Participation volontaire des familles :** Celle-ci s'élève à 545€ pour l'année scolaire 2017/2018, soit une hausse de 11 % du montant des participations par rapport à l'année scolaire dernière.

Mme Dujols (mandataire de la coopérative scolaire) souligne que les chèques de la participation des familles seront encaissés au mois d'avril.

- Ventes de parts de gâteaux, un vendredi par mois : ces ventes rapportent en moyenne une vingtaine d'euros à chaque vente. Cela permet le lien entre les familles.
- Ventes de chocolats de Pâques : Cette vente fut un réel succès. La directrice indique que l'objectif de vente avait été fixé à 1000€. Celui-ci a été dépassé largement, puisque nous avons vendu pour 1523,75€.

25 % des bénéfices de cette vente sont reversés à la coopérative scolaire.

Soit $1523,75\text{€} \times 25\% = 380,94\text{€}$, auxquels il faut retirer 30€ de frais de port.

Soit un bénéfice pour la coopérative scolaire de 350,84€.

Les enseignantes remercient toutes les familles pour leur investissement dans la réussite de cette action.

- Tombola pour la fête de fin d'année : Les enseignantes soumettent l'idée d'organiser une vente de ticket de tombola pour la fête de fin d'année en vue de commencer à financer la classe transplantée de l'année scolaire prochaine. Le conseil d'école approuve.

Présentation des sorties prévues :

- Sortie de fin d'année au Potager des Princes de Chantilly : Celle-ci s'effectuera le jeudi 28 juin 2018 sur l'ensemble de la journée.

Les élèves pourront visiter l'ensemble de parc du Potager des Princes et assisteront à plusieurs animations. Chaque classe sera également pris en charge pour un atelier (culinaire pour la classe du haut et jardinage pour la classe du bas).

Pour information, cette sortie coûtera 678€ à la coopérative scolaire. Les enseignantes tiennent également à remercier la municipalité pour le financement du transport lors de cette sortie.

- Sortie au challenge d'athlétisme à Thourotte : La classe de Mme Littière participera au challenge d'athlétisme qui se déroulera le lundi 25 juin 2018 au parc des Effaloises à Thourotte. Celui-ci est organisé par la circonscription de Margny-lès-Compiègne.

M. le Maire demande à Mme Littière de réaliser un devis pour le transport afin de voir si celui-ci pourrait rentrer dans le budget prévu par la municipalité. Mme Littière propose de grouper les frais avec la commune de Bienville qui participe également au challenge. Elle s'engage à contacter la directrice de l'école de Bienville.

- Cycle piscine pour les élèves de CP CE1 CE2 CM1 CM2 : à la piscine de Mercières de Compiègne.

Ce cycle se déroulera sur 7 séances, le mardi matin (du 10/04 au 12/6 inclus).

Mme Littière remercie la municipalité pour le financement des transports.

Fête de fin d'année :

Les enseignantes souhaite organiser une fête de fin d'année le vendredi 6 juillet 2018. Le spectacle se déroulera à 17h30, puis s'en suivra un pique-nique participatif entre les familles.

M. le Maire donne son accord pour l'utilisation des locaux lors de cette manifestation.

Projet classe des neiges :

Lors des recherches en ce qui concerne l'hébergement en Haute-Savoie, les enseignantes se sont confrontées à une difficulté : peu de centres agréés Éducation Nationales en Haute-Savoie peuvent recevoir des élèves de moins de 5 ans.

Les enseignantes vont donc se tourner vers l'équipe de l'inspection afin d'avoir de l'aide dans leur recherche.

Si les difficultés pour une classe de neige avec l'ensemble de l'école sont trop présentes et empêchent d'aller et de faire ce que nous souhaitions au départ. Les enseignantes envisagent de mettre plutôt en place une classe de découverte en Dordogne (visite des grottes de Lascaux, des lacs souterrains...).